

Périscolaire : Création impérative de votre compte sur le portail famille

Chers parents,

Afin que vos enfants puissent déjeuner au restaurant scolaire et fréquenter la garderie périscolaire, il est indispensable de créer votre compte sur l'espace famille de la commune de Rots

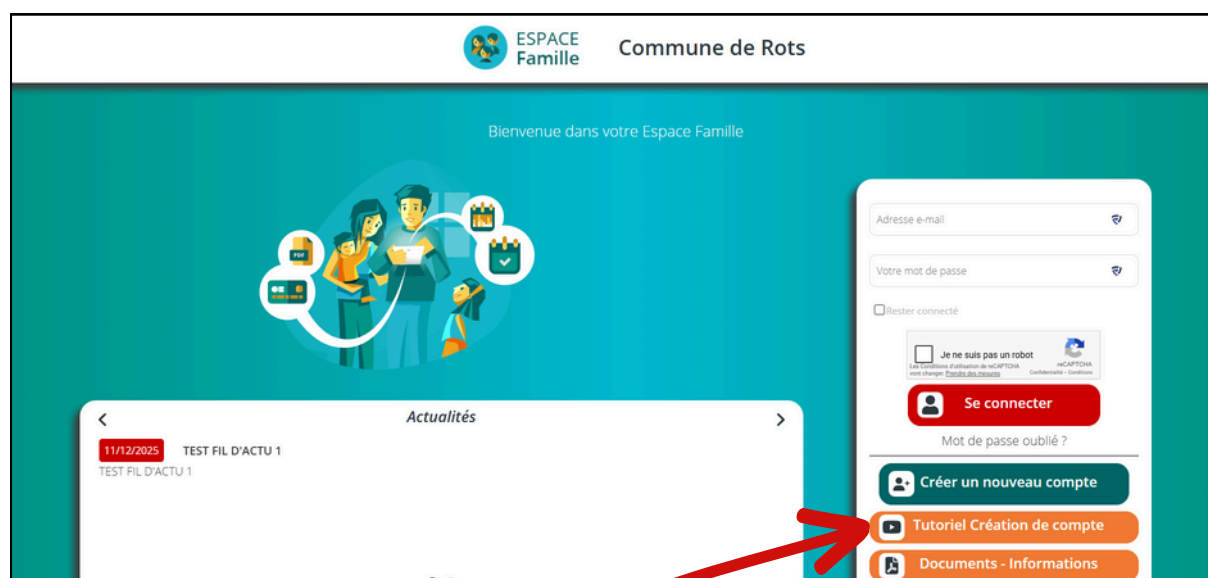


Nous attirons votre attention sur un point essentiel : la création de votre Espace Famille doit **obligatoirement se faire depuis un ordinateur** ou une tablette. Vous pourrez par la suite utiliser votre espace famille depuis votre smartphone.

<https://espacefamille.aiga.fr/11703758>



Un tutoriel vidéo est disponible sur la page d'accueil, ce tuto vous accompagnera dans toutes les étapes de création et de réservation. Prévoyez environ 15 à 20 minutes pour la créer de votre espace.



Tutoriel pour créer votre espace famille

Comment prendre en main votre espace famille ?

4 étapes sont à faire :

- Créer votre famille : vous-même, votre conjoint(e)
- Inscrire votre/vos enfant(s)
- Inscrire votre/vos enfant(s) au restaurant scolaire : onglet "nouvelle inscription" et "+ ajouter une inscription"
- Réserver les repas pour toute l'année scolaire : Pour une fréquentation régulière, possibilité de cocher les jours de la semaine pour créer des semaines types



Pour vous aider à prendre en main votre espace famille, des tutoriels vidéo sont disponibles, nous vous conseillons vivement de les suivre.

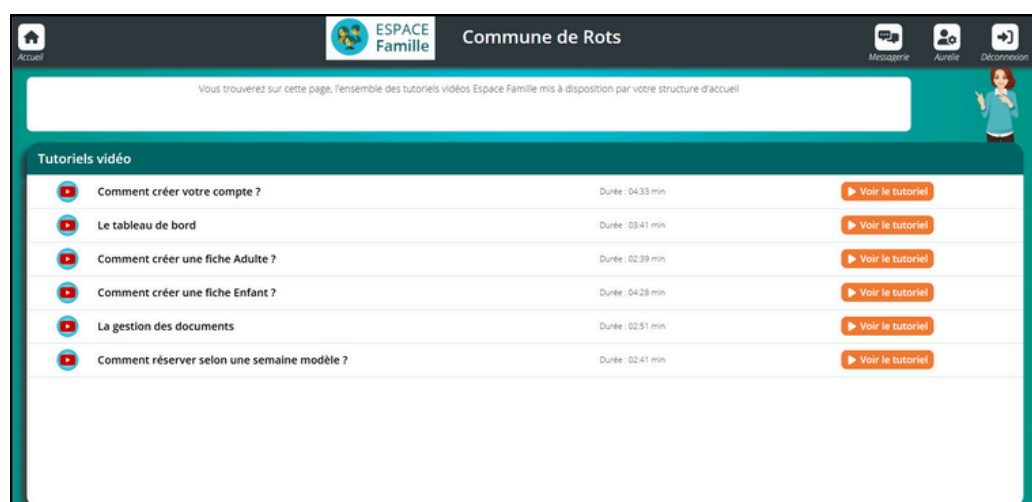
Toutes les réservations et annulations de repas sont à faire via le portail famille avec un délai de 2 jours comme stipulé dans le règlement intérieur.

Pour les réservations et annulations de garderie du soir : par SMS avant 15h

Cathy LECROQ :
06 71 05 10 12



Tutoriels vidéos Espace Famille



Vidéos à visionner dans l'ordre pour compléter votre espace famille.